



Etude sur la population
en recherche d'emploi

Chômage et nationalité

Conférence **Romande et Tessinoise**
des offices cantonaux de l'emploi

Mars 2005

Auteurs de l'étude

Buttet Yannick, Gfeller Pierre, Meyer Alexandre

Equipe de projet

Girard Paul-Henri, Fiore Fabio, Posset Stéphane

ORTE
Service de l'emploi
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Table des matières

Introduction	3
Synthèse générale	4
1. Méthodologie	6
1.1 Population étudiée	6
1.2 Critères de sélection	6
1.3 Sources et définitions	7
1.4 Limites de l'enquête	7
2. La population en recherche d'emploi	8
2.1 Introduction	8
2.2 Le nombre d'actifs et de demandeurs d'emploi par nationalité en Suisse romande	8
2.3 Le nombre de demandeurs d'emploi par groupes nationaux dans les cantons romands	9
2.3.1 Le nombre de demandeurs d'emploi par nationalité	10
2.4 Part des demandeurs d'emploi et taux de demandeurs d'emploi par nationalité	11
2.5 Taux de demandeurs d'emploi par nationalité dans les cantons	12
2.6 Durée de recherche d'emploi	12
2.7 Taux de réinscription	13
3. Facteurs explicatifs	14
3.1 Introduction à la partie explicative	14
3.2 Niveau de formation	14
3.2.1 La formation des demandeurs d'emploi dans les cantons romands	14
3.2.2 Niveau de formation et taux de demandeurs d'emploi	15
3.3 Niveau de qualification des postes occupés	16
3.4 Répartition des actifs et des demandeurs d'emploi étrangers dans le monde du travail	17
3.5 Les étrangers discriminés à l'embauche	19
4. Conclusion	20
5. Annexes	21
5.1 Détail des groupes nationaux	21
5.2 Définitions	22

Introduction

L'objectif poursuivi par l'Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi (ORTE) est d'analyser les besoins du marché de l'emploi et la situation des chômeurs en Suisse romande et de diffuser les résultats de ces observations. Ceci permet de soutenir les Offices cantonaux de l'emploi latins dans la mise en place et l'application de leurs politiques de lutte contre le chômage.

La Conférence Romande et Tessinoise des offices cantonaux de l'emploi (CRT), nous a donné mandat d'étudier la relation entre le chômage et la nationalité. L'objectif recherché est de savoir dans quelle mesure la nationalité a une influence sur le fait de se trouver au chômage en expliquant, par l'intermédiaire de différents critères, pourquoi certains groupes sont plus souvent en recherche d'emploi que d'autres. Les informations délivrées ici devraient permettre aux acteurs en charge de l'exécution de la Loi fédérale sur l'Assurance-Chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'Insolvabilité (LACI) de mieux comprendre les phénomènes liés au chômage des différents groupes nationaux et contribuer, par conséquent, à la recherche de solutions aux problèmes concrets auxquels sont confrontés ces acteurs dans leurs activités quotidiennes.

Ce rapport se divise en trois parties bien distinctes : la première partie présente la méthodologie et les limites de notre enquête, la deuxième donne un aperçu de la proportion des personnes étrangères au sein de la population active et celles en situation de recherche d'emploi. La troisième propose une série de facteurs explicatifs des résultats.

Synthèse générale

<i>En Suisse romande, plus d'un actif sur quatre est étranger</i>	Population active et nationalités En Suisse romande, le marché du travail est composé de plus de 900 000 personnes actives. Les Suisses représentent 71% de ces actifs et les ressortissants de l'UE-AELE 20%. Ainsi, il apparaît que seul 9% des personnes actives de Suisse romande proviennent de pays extérieurs à la Suisse et à l'UE-AELE.
<i>Les Suisses sont plus nombreux au chômage, mais font partie des nationalités qui présentent les taux de demandeurs d'emploi les plus bas</i>	Taux de demandeurs d'emploi et nationalités Les ressortissants des pays africains ont un taux de demandeurs d'emploi particulièrement élevé (30%) mais ils ne représentent que 7.5% de la totalité des demandeurs d'emploi de Suisse romande. Ils sont suivis par les ressortissants des autres pays d'Amérique (20%) et d'Europe (19.7%) qui ne représentent respectivement que 2.5% et 3.1% de la totalité des demandeurs d'emploi. A l'opposé, les Suisses et les ressortissants de l'UE et de l'AELE ont un taux de demandeurs d'emploi nettement plus bas et proche de la moyenne, soit 5.8% pour les Suisses et 7.7% pour les ressortissants de UE et de l'AELE, mais ils représentent respectivement 56.5% et 21.1% de la population des demandeurs d'emplois en Suisse romande.
<i>Les ressortissants des pays africains ont la durée de recherche d'emploi la plus longue</i>	Durée de demandeurs d'emploi et nationalités Les Suisses ont une durée de recherche d'emploi de 323 jours et les personnes originaires de l'UE-AELE sont parmi celles qui connaissent la durée la plus courte (303 jours). Les ressortissants des pays africains ont la durée de recherche d'emploi la plus longue avec 355 jours.
<i>Le taux de réinscription au chômage ne varie presque pas selon la nationalité</i>	Taux de réinscription et nationalités Les différences entre les taux de réinscription sont minimales, car si 14% des Suisses se réinscrivent au chômage dans les quatre mois qui suivent leur annulation, cette proportion passe à 13.2% pour les ressortissants de l'UE-AELE. En revanche, les ressortissants des autres pays d'Europe présente le taux de réinscription le plus élevé (15.5%).

Niveau de formation et nationalités

Le niveau de formation est un facteur important d'insertion : les Suisses font partie des groupes nationaux les mieux préparés au marché de l'emploi

Lors de l'analyse entre le taux de personnes qualifiées et le taux de demandeurs d'emploi, nous pouvons observer une corrélation significative entre ces deux critères. Plus un groupe national a un taux de personnes formées, moins ses ressortissants connaissent un taux de chômage élevé. Ainsi, les groupes qui ont un taux de chômage faible tels que les ressortissants de Suisse, d'Océanie ou du Canada/Etats-Unis sont les groupes qui ont les taux de personnes qualifiées les plus importants.

En Suisse romande, c'est en moyenne un demandeur d'emploi sur deux qui est au bénéfice d'une formation secondaire ou tertiaire. Les Suisses (70%), les ressortissants d'Océanie (77%) et du Canada/Etats-Unis (85%) se placent largement au-dessus de cette moyenne tandis que les ressortissants d'ex-Yougoslavie (21%), des pays d'Asie (30%) et d'Afrique (31%) présentent des parts de personnes qualifiées (avec formation de niveau secondaire ou tertiaire) beaucoup plus basses.

Secteur d'activité et nationalités

Les activités exercées varient considérablement selon la nationalité

Les demandeurs d'emploi ressortissants du Canada et des Etats-Unis sont fortement concentrés dans le secteur des services à haute valeur ajoutée (immobilier, informatique, enseignement). Tandis que les demandeurs d'emploi issus des groupes nationaux présentant les plus forts taux de chômage se concentrent plutôt dans l'hôtellerie et la restauration pour les ressortissants d'Afrique et d'Asie, la construction et l'industrie pour les ressortissants d'ex-Yougoslavie.

De plus, il apparaît qu'au sein de la population active occupée, la position dans l'entreprise n'est pas répartie uniformément selon la nationalité. Les Portugais, les Yougoslaves et les Turcs présentent la proportion la plus élevée d'ouvriers et la proportion la moins élevée de dirigeants ou de cadres supérieurs. Les Allemands, les Français, les ressortissants d'Amérique du Nord et les Australiens montrent quant à eux une présence importante de cadres supérieurs ou de dirigeants.

Discrimination à l'embauche

A compétences égales, un Suisse ou un ressortissant de l'UE, intègre plus facilement le marché du travail qu'une personne originaire d'un pays extracommunautaire

En plus des caractéristiques liées au parcours et aux compétences professionnelles du demandeur d'emploi, le comportement des employeurs vis-à-vis des ressortissants de certains groupes nationaux joue un rôle non négligeable dans la recherche d'un emploi. A titre d'exemple, une étude du PNR 43 parue récemment illustre qu'à compétences égales, il est plus facile à un Suisse de trouver du travail qu'à une personne d'origine étrangère. En effet, les employeurs préfèrent engager des Suisses puis des ressortissants de l'UE avant de considérer les groupes extracommunautaires.

1. Méthodologie

1.1 Population étudiée

Afin d'obtenir les résultats mentionnés dans ce document, nous avons analysé la population des demandeurs d'emploi de l'ensemble des cantons de Suisse romande, en prenant la moyenne des personnes inscrites à l'Assurance-Chômage (AC) durant les mois de janvier à juin 2004. En s'inspirant des nomenclatures utilisées par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) ou l'Office Fédérale de la Statistique (OFS) et conformément à la demande de la Conférence Romande et Tessinoise des offices cantonaux de l'emploi, nous avons effectué un découpage de la population étudiée selon les différentes origines et nationalités suivantes¹:

- Suisse
- Union européenne (UE) des 15 + Association Européenne de Libre-Echange (AELE)
- Ex-Yougoslavie
- Autres pays d'Europe (y compris la Turquie)
- Afrique
- Canada et Etats-Unis
- Autres pays d'Amérique
- Asie
- Océanie
- Apatrides

1.2 Critères de sélection

De manière à mieux comprendre les différences de taux de demandeurs d'emploi entre les groupes nationaux mentionnés ci-dessus, nous avons analysé les différentes populations en tenant compte du niveau de formation. D'autres critères tels que le sexe, l'âge ou encore le secteur d'activité dans lequel les personnes exerçaient leur profession ont été approchés. Cependant, les informations et les plus-values apportées étant trop faibles ou les résultats tellement différenciés pour chaque variable, nous ne les avons pas traités dans cette étude².

Concernant le critère de la qualification, nous avons considéré que les personnes ayant suivi une formation secondaire ou tertiaire, ont une formation professionnelle aboutie. Par conséquent, nous avons agrégé ces deux types de formation afin de former une variable unique (formation secondaire ou tertiaire). Par ailleurs, s'il est vrai que les personnes qui possèdent une maturité ont une formation de niveau secondaire, sans pour autant disposer d'une formation aboutie en termes d'emploi, le nombre de ces cas est en quantité négligeable en comparaison du reste de la population étudiée.

De plus, comme dans le calcul de certains taux les effectifs de référence sont très faibles, vous trouverez, dans différents tableaux, des valeurs entre parenthèses qui correspondent à une valeur calculée sur la base d'un dénominateur inférieur ou égal à 50, donc peu ou non-significative.

¹ Détail de la composition des groupes nationaux et continentaux voir annexe 5.1 page 21

² Données à disposition le cas échéant

1.3 Sources et définitions

La population considérée dans cette étude est celle des demandeurs d'emploi³, car elle constitue l'ensemble des personnes inscrites auprès des Offices Régionaux de Placement (ORP). Les sources utilisées sont les suivantes :

- Recensement Fédéral de la Population (RFP) 2000 de l'OFS pour les données relatives à la population active.
- Plasta⁴, la base de données du seco pour les données relatives aux demandeurs d'emploi tels que le nombre de personnes inscrites, la qualification, le niveau de formation, la durée de demande d'emploi et le taux de réinscription (dans les 4 mois qui suivent une annulation). Les informations sont introduites dans la base de données par les conseillers en personnel des ORP et la quantité d'informations disponibles est limitée. Pour extraire ces données, nous avons utilisé les logiciels Labour market data analysis (Lamda) du seco, ainsi que l'outil DSS-Pise.

En raison des définitions techniques et spécifiques relativement nombreuses, un glossaire a été rédigé à l'annexe 5.2 du présent document.

1.4 Limites de l'enquête

Notre étude décrit la question du chômage par nationalité en fonction de certains facteurs et il ne s'agit nullement d'un travail exhaustif. En effet, comme cette enquête descriptive se base presque uniquement sur des données quantitatives issues des instances de l'Assurance-Chômage et en particulier du système Plasta, nous ne traitons, ici, le problème que selon un certain axe. De ce fait, les valeurs contenues dans notre étude doivent être mises en perspective et appréhendées de manière globale, afin d'éviter toute interprétation hâtive et simpliste de cette réalité complexe⁵.

De même, notre étude ne prend pas en compte l'influence des frontaliers sur le chômage (y a-t-il une exportation ou une importation des demandeurs d'emploi ?) ni de la situation des naturalisés (sont-ils traités de manière égale aux Suisses ou restent-ils des étrangers pour le marché du travail ?).

Cette étude se limite volontairement à un certain nombre de facteurs explicatifs pour des raisons de ressources et de disponibilités des données.

³ Les demandeurs d'emploi comprennent toutes les personnes en recherche d'emploi inscrites auprès d'un ORP

⁴ Plasta (Placement et Statistique) est la base de données qui recense l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits dans les ORP

⁵ Il faut relever ici que la période d'analyse retenue peut avoir des effets induits sur certains résultats en raison des variations saisonnières.

2. La population en recherche d'emploi

2.1 Introduction

Ce chapitre compare certains indicateurs (taux de demandeurs d'emploi, taux de réinscription et durée de chômage) sous l'angle de la nationalité. Toutefois, il est important de rappeler ici que la surreprésentation des demandeurs d'emploi suisses influence fortement la moyenne et que, de ce fait, il est plus pertinent de comparer les différents groupes nationaux entre eux plutôt qu'avec la moyenne.

2.2 Le nombre d'actifs et de demandeurs d'emploi par nationalité en Suisse romande

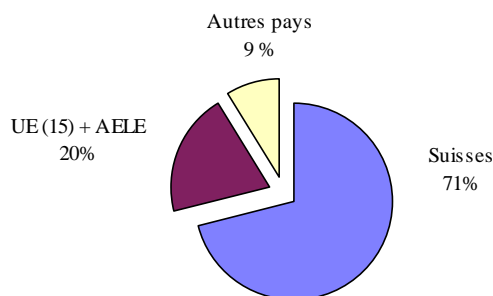
En considérant la proportion de chacune des communautés nationales retenues dans le graphique 1, nous constatons que les Suisses forment 71% du total (938 528 personnes) des actifs en Suisse romande, ceux de l'Union Européenne et de l'AELE 20%, et ceux des autres pays 9%. Si nous examinons le même découpage mais rapporté à la population des demandeurs d'emploi en Suisse romande (graphique 2), nous constatons que la proportion reste la même pour les ressortissants de l'Union Européenne et de l'AELE tandis qu'elle diminue pour les Suisses, qui restent toujours majoritaires. Cette proportion augmente fortement pour les demandeurs d'emploi ressortissants des autres pays.

Le marché du travail romand est composé de 938 528 personnes actives. Concernant la répartition des nationalités dans la catégorie "Autres pays" qui constituent 9% du total des actifs, 3% sont des ressortissants de l'ex-Yougoslavie et 2% d'Afrique. Les ressortissants des autres pays d'Europe, du Canada/ Etats-Unis et d'Asie représentent chacun 1% des actifs. Précisons que les ressortissants de l'Océanie et les apatrides ne sont quasiment pas représentés parmi les actifs de Suisse romande. En résumé, 91% des personnes actives en Suisse romande, soit 856 524 personnes sont suisses ou issues d'un pays membre de l'UE-AELE.

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en Suisse romande entre janvier et juin 2004 est de 68 557 personnes. Concernant la répartition des demandeurs d'emploi par nationalité dans la catégorie "Autres pays", les ressortissants d'Afrique représentent 7.5% et ceux d'ex-Yougoslavie 6.6% de ce total. Les autres pays d'Europe 3.1%, les autres pays d'Amérique 2.5%, puis viennent les personnes issues des pays asiatiques avec 2.4%. Enfin le Canada/Etats-Unis et l'Océanie représentent respectivement 0.3% et 0.04% du total des demandeurs d'emploi de Suisse romande.

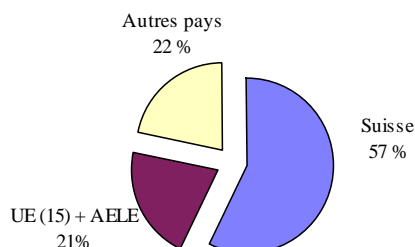
Graphique 1 : Actifs par nationalité en Suisse romande en 2000, en %

Source RFP 2000



Graphique 2 : Demandeurs d'emploi, par nationalité en Suisse romande

en 2000, en % - Source Plasta, moyenne mensuelle de janvier à juin 2004

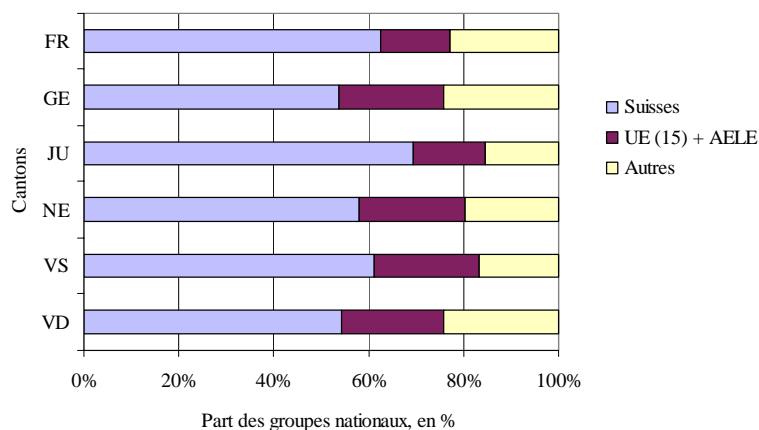


2.3 Le nombre de demandeurs d'emploi par groupes nationaux dans les cantons romands

En analysant la répartition des nationalités par canton, nous constatons que la proportion de demandeurs d'emploi suisses varie entre 54 % pour le canton de Genève et 79 % pour le Jura. Cependant, si l'on cumule les Suisses et l'UE-AELE, cette différence importante se réduit considérablement (76 % des demandeurs d'emploi pour Genève et 85 % pour le Jura).

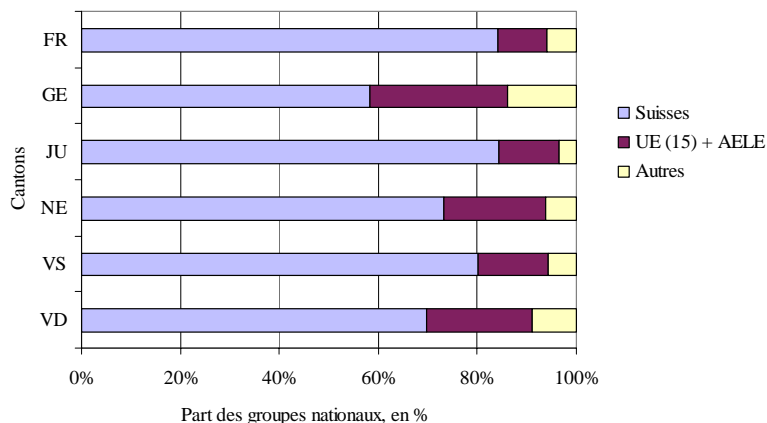
Les autres régions ont des valeurs comprises entre ces chiffres mais, dans l'ensemble, les cantons peuvent être regroupés en quatre catégories : d'abord les cantons de Genève et Vaud avec une proportion de demandeurs d'emploi helvétiques particulièrement basse, ensuite le canton de Neuchâtel, suivi par les cantons du Valais et Fribourg, et enfin le canton du Jura qui a une part plus importante de DE suisses et dans lequel les communautés étrangères minoritaires autre que les ressortissants de l'UE - AELE, sont très faiblement représentées.

Graphique 3 : Répartition, en %, des demandeurs d'emploi selon l'origine - cantons de Suisse romande - Source Plasta, moyenne mensuelle de janvier à juin 2004



En comparant, la répartition des demandeurs d'emploi avec la distribution de la population active, nous constatons que seuls les cantons de Fribourg et du Jura ont une proportion d'actifs suisses plus ou moins similaire. Toutefois, à travers ces chiffres, il apparaît clairement que le canton de Genève, par le biais de ses nombreuses entreprises et institutions internationales, dénombre plus d'étrangers que les autres cantons. En effet, c'est à Genève que la proportion d'actifs suisses est la plus basse (58.3%), et pour les personnes originaires de l'UE et de l'AELE (27.8%) ou d'autre pays (13.9%) la plus élevée. A l'inverse, c'est dans le canton du Jura que nous trouvons la plus grande proportion d'actifs suisses (84.4%) et la plus basse proportion de personnes originaires d'un pays ne faisant pas partie de l'UE ou de l'AELE. Et pour terminer cette comparaison, c'est à Fribourg que la proportion de personnes originaires de l'UE et de l'AELE est la plus basse (10%).

Graphique 4 : Répartition, en %, des actifs selon l'origine - cantons de Suisse romande - Source RFP 2000



2.3.1 Le nombre de demandeurs d'emploi par nationalité

Dans le détail, les Suisses représentent 56.5%, les ressortissants d'Afrique 7.5% et les ex-Yougoslaves 6.6% du total des demandeurs d'emploi. Les autres pays d'Europe 3.1%, les autres pays d'Amérique 2.5%, puis viennent les personnes issues des pays asiatiques avec 2.4%. Enfin le Canada/Etats-Unis et l'Océanie représentent respectivement 0.3% et 0.0% du total des demandeurs d'emploi de Suisse romande.

Au niveau cantonal, et en marge de ces nationalités, nous constatons que ce sont les ex-Yougoslaves qui représentent une part importante des demandeurs d'emploi de chaque canton (de 4% à Genève à 10.1% en Valais) et seuls les ressortissants du continent africain sont plus nombreux que les personnes issues des Balkans dans les cantons de Genève (10.3%), Neuchâtel (7.7%) et Vaud (7.7%).

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi par nationalité en Suisse romande
Moyenne mensuelle de janvier à juin 2004

	CH-romande		FR		GE		JU		NE		VS		VD	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Suisse	38'767	56.5	3'924	62.4	11'397	53.6	1'694	69.4	3'352	58.0	5'545	61.1	12'856	54.2
UE (15) + AELE	14'435	21.1	927	14.7	4'694	22.1	369	15.1	1'289	22.3	2'017	22.2	5'140	21.7
Ex-Yougoslavie	4'502	6.6	467	7.4	854	4.0	159	6.5	292	5.0	916	10.1	1'815	7.6
Afrique	5'117	7.5	373	5.9	2'187	10.3	95	3.9	444	7.7	199	2.2	1'820	7.7
Asie	1'637	2.4	113	1.8	633	3.0	39	1.6	110	1.9	97	1.1	647	2.7
Autres pays d'Europe	2'120	3.1	357	5.7	546	2.6	60	2.5	186	3.2	231	2.5	741	3.1
Autres pays d'Amériq.	1'705	2.5	113	1.8	824	3.9	22	0.9	88	1.5	55	0.6	603	2.5
Canada et Etats-Unis	223	0.3	7	0.1	106	0.5	3	0.1	15	0.3	4	0.0	88	0.4
Océanie	29	0	3	0.0	11	0.1	1	0.0	1	0.0	3	0.0	10	0.0
Apatrides	22	0	5	0.1	7	0.0	0	0.0	1	0.0	1	0.0	8	0.0
Total	68'557	100	6'287	100	21'258	100	2'442	100	5'776	100	9'068	100	23'727	100

Source: Plasta

En comparant la proportion des demandeurs d'emploi avec la population active, il apparaît également des différences. En effet, comme, en partie, pour la population en recherche d'emploi c'est en Valais (4%) dans les cantons de Vaud (3.4%) et Fribourg (2.6%) que nous rencontrons le plus d'actifs originaires d'ex-Yougoslavie. Constat qui se vérifie également avec les actifs originaires d'Afrique, où c'est à Genève (3.5%), et dans les cantons de Vaud (1.7%) et Neuchâtel (1.5%) que nous trouvons les taux les plus élevés.

Tableau 2 : Population active selon la nationalité, en Suisse romande en 2000,

	CH-romande		FR		GE		JU		NE		VS		VD	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Suisse	669'316	71.3	106'876	84.0	128'686	58.3	28'832	84.4	63'113	73.1	110'132	80.0	231'677	69.6
UE (15) + AELE	187'208	19.9	12'740	10.0	61'382	27.8	4'115	12.0	17'889	20.7	19'461	14.1	71'621	21.5
Ex-Yougoslavie	26'288	2.8	3'297	2.6	3'955	1.8	606	1.8	1'753	2.0	5'475	4.0	11'202	3.4
Afrique	16'931	1.8	1'282	1.0	7'824	3.5	208	0.6	1'311	1.5	776	0.6	5'530	1.7
Asie	12'821	1.4	794	0.6	6'659	3.0	137	0.4	612	0.7	655	0.5	3'964	1.2
Autres pays d'Europe	10'771	1.1	1'377	1.1	4'425	2.0	158	0.5	920	1.1	542	0.4	3'349	1.0
Autres pays d'Amériq.	8'546	0.9	643	0.5	4'200	1.9	70	0.2	411	0.5	335	0.2	2'887	0.9
Canada et Etats-Unis	5'808	0.6	184	0.1	2'961	1.3	45	0.1	249	0.3	188	0.1	2'181	0.7
Océanie	810	0.1	26	0.0	443	0.2	2	0.0	20	0.0	23	0.0	296	0.1
Apatrides	29	0.0	0	0.0	10	0.0	1	0.0	2	0.0	5	0.0	11	0.0
Total	938'528	100	127'219	100	220'545	100	34'174	100	86'280	100	137'592	100	332'718	100.

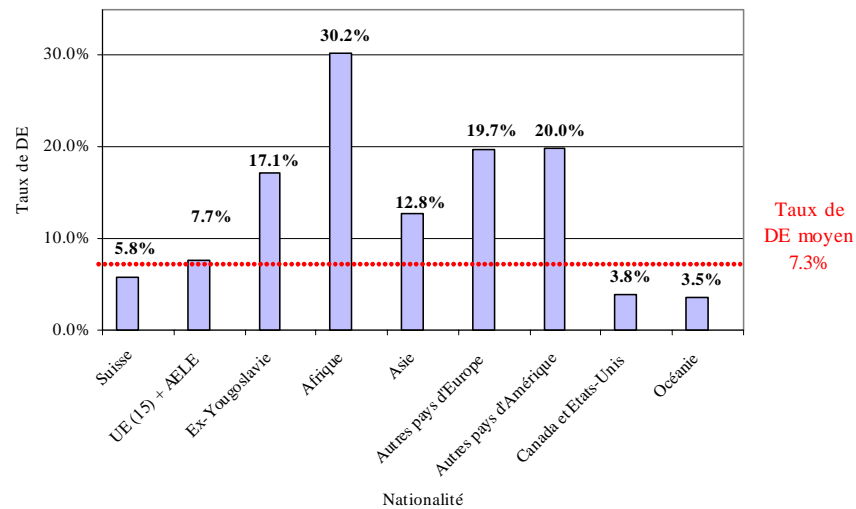
Source: Plasta

2.4 Part des demandeurs d'emploi et taux de demandeurs d'emploi par nationalité

Dans les deux graphiques ci-dessous, nous présentons dans le premier, les taux de demandeurs d'emploi par nationalité en Suisse romande et dans le deuxième nous comparons, d'une part le taux de demandeurs d'emploi et, d'autre part, l'importance de la communauté analysée par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi⁶.

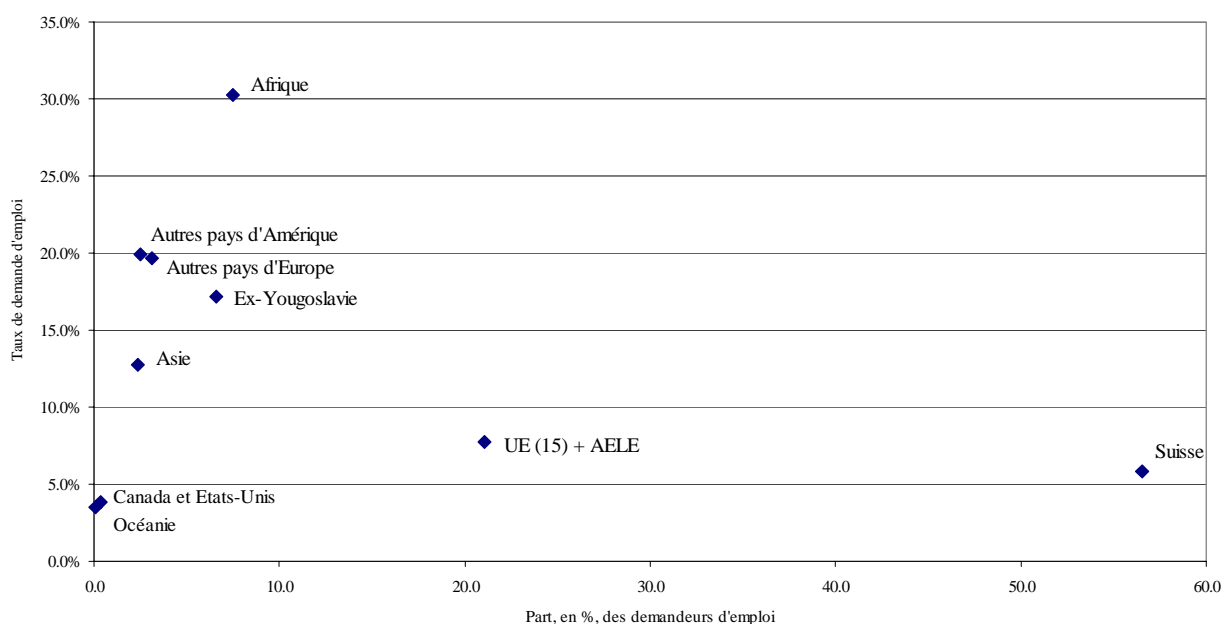
Graphique 5 : Taux de demandeurs d'emploi (DE) par nationalité en Suisse romande

Source Plasta, moyenne de janvier à juin 2004



En observant ces graphiques, nous constatons que les ressortissants des pays africains ont un taux de demandeurs d'emploi particulièrement élevé (30%), mais ils ne représentent que 7.5% de la totalité des demandeurs d'emploi de Suisse romande. Ils sont suivis par les ressortissants des autres pays d'Amérique (20%) et d'Europe (19.7%) mais qui ne représentent respectivement que 2.5% et 3.1% de la totalité des demandeurs d'emploi. A l'opposé, les Suisses et les ressortissants de l'UE et de l'AELE ont un taux de demandeurs d'emploi nettement plus bas et proche de la moyenne, soit 5.8% pour les Suisses et 7.7% pour les ressortissants de UE et de l'AELE, mais ils représentent respectivement 56.5% et 21.1% de la population des demandeurs d'emplois en Suisse romande.

Graphique 6 : Part des demandeurs d'emploi par rapport au taux de demandeurs d'emploi par nationalité en Suisse romande - Source Plasta, moyenne de janvier à juin 2004



⁶ Les données sont non désaisonnalisées, ce qui pourraient influencer, en partie, certains résultats

2.5 Taux de demandeurs d'emploi par nationalité dans les cantons

Exception faite de l'Océanie et du Canada/Etats-Unis qui ont en général un taux extrêmement faible dans tous les cantons, les Suisses ont le taux de demandeurs d'emploi le plus bas. Cette situation ne s'applique pas à Genève qui est le seul canton à avoir un taux de demandeurs d'emploi des ressortissants de l'UE-AELE (7.6%) inférieur au taux des Suisses (8.9%). De plus, à Genève, le taux des demandeurs d'emploi suisses est nettement supérieur aux autres cantons. Viennent ensuite les cantons du Jura (5.9%), de Vaud (5.5%), de Neuchâtel (5.3%), du Valais (5.0%) et de Fribourg (3.7%).

Par ailleurs, les ressortissants africains représentent la communauté qui connaît le plus haut taux de demandeurs d'emploi dans tous les cantons sauf en Valais où ce sont les autres pays d'Europe qui connaissent un taux plus important.

Tableau 3 : Taux de demandeurs d'emploi par nationalité, en Suisse romande
Moyenne de janvier à juin 2004

	CH-romande	FR	GE	JU	NE	VS	VD
Suisse	5.8	3.7	8.9	5.9	5.3	5.0	5.5
UE (15) + AELE	7.7	7.3	7.6	9.0	7.2	10.4	7.2
Ex-Yougoslavie	17.1	14.2	21.6	26.3	16.6	16.7	16.2
Afrique	30.2	29.1	27.9	45.4	33.9	25.7	32.9
Asie	12.8	14.2	9.5	28.5	17.9	14.8	16.3
Autres pays d'Europe	19.7	25.9	12.3	38.2	20.2	42.6	22.1
Autres pays d'Amérique	20.0	17.6	19.6	31.7	21.3	16.5	20.9
Canada et Etats-Unis	3.8	3.7	3.6	(7.0)	5.9	2.0	4.0
Océanie	3.5	(9.6)	2.5	(50.0)	(2.5)	(14.5)	3.4
Moyenne	7.3	4.9	9.6	7.1	6.7	6.6	7.1

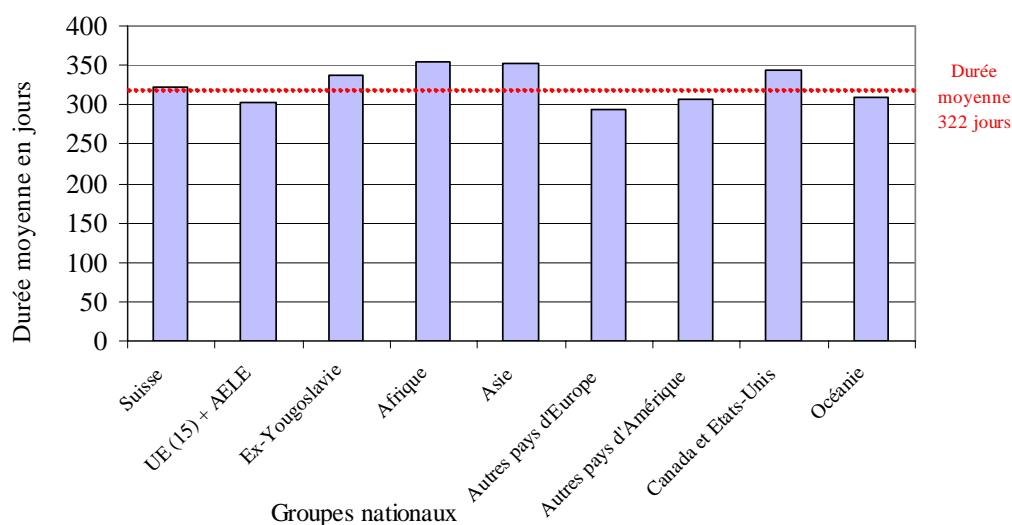
Source: Plasta

2.6 Durée de recherche d'emploi

Si les Suisses ont une durée de recherche d'emploi de 323 jours, presque identique à la moyenne (322 jours), nous retrouvons les personnes originaires de l'UE-AELE parmi celles qui connaissent la durée la plus courte (303 jours) alors que les Africains ont la durée de recherche d'emploi la plus longue avec 355 jours.

Graphique 7 : Durée moyenne, en jour, de recherche d'emploi par nationalité

Source Plasta - Suisse romande - Janvier à juin 2004

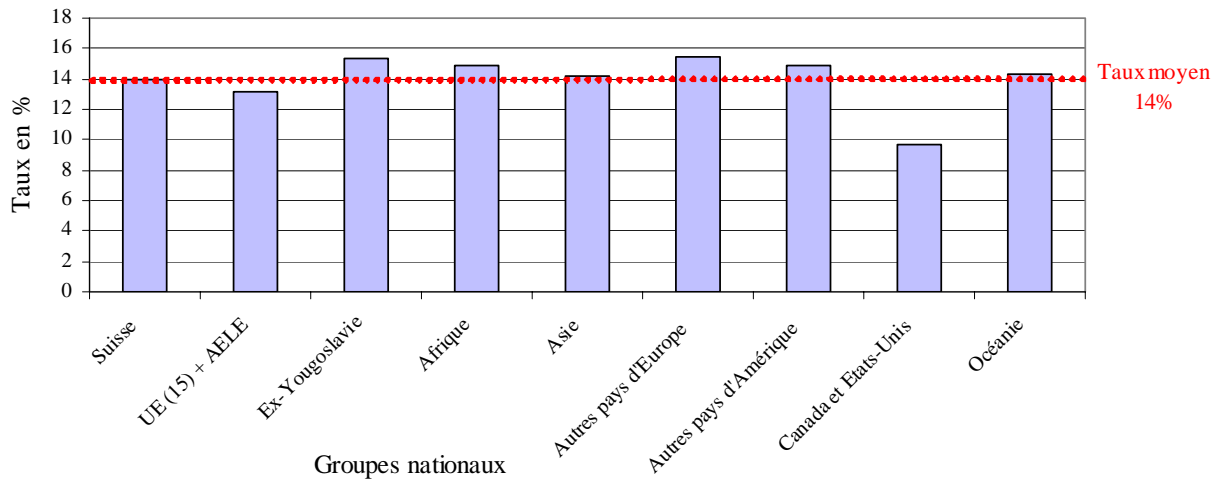


2.7 Taux de réinscription

Concernant le taux de réinscription, 14% des Suisses se réinscrivent au chômage dans les quatre mois qui suivent leur annulation, ce qui correspond à la moyenne. Toutefois, même si le poids des Suisses joue un rôle important sur cette moyenne, nous constatons que le taux de réinscription des autres communautés est également proche de la moyenne. Avec 13.2%, les ressortissants de l'UE-AELE ont un taux légèrement inférieur et à l'opposé, les autres pays d'Europe ont le taux de réinscription le plus élevé soit de 15.5%.

Graphique 8 : Taux de réinscription par nationalité en Suisse romande

Source Plasta - Suisse romande - Janvier à juin 2004



3. Facteurs explicatifs

3.1 Introduction à la partie explicative

Afin de mettre en perspective les résultats que nous avons pu observer au niveau des taux et des nombres de demandeurs d'emploi, nous avons analysé les différents groupes nationaux en fonction d'autres caractéristiques telles que le niveau de formation, le niveau de qualifications professionnelles, la répartition dans les secteurs professionnels et les éventuelles discriminations dont certaines nationalités pourraient faire l'objet. Notre propos, dans cette partie, est de savoir si le fort taux de chômage d'une partie de la population étrangère s'explique par des facteurs autres que la nationalité.

Les différents points abordés ci-après ont déjà fait l'objet d'investigations dans le cadre d'études ou d'enquêtes dont certaines sont référencées dans le présent document. De ce fait, nous avons limité notre étude à certains facteurs que nous avons jugé les plus pertinents.

3.2 Niveau de formation

En Suisse romande, c'est en moyenne un demandeur d'emploi sur deux qui est au bénéfice d'une formation secondaire ou tertiaire. Les Suisses (70%), les ressortissants d'Océanie (77%) et d'Amérique du nord (85%) se placent largement au-dessus de cette moyenne, tandis que les ressortissants d'ex-Yougoslavie (21%), des pays d'Asie (30%) et d'Afrique (31%) en sont les plus éloignés.

3.2.1 La formation des demandeurs d'emploi dans les cantons romands

En ce qui concerne le niveau de formation des demandeurs d'emploi au sein des cantons romands, la situation est légèrement différenciée. Nous retrouvons d'un côté les cantons de Vaud, Jura et Genève qui ont un taux de demandeurs d'emploi au bénéfice de formations secondaires et tertiaires supérieur aux autres, et à l'opposé, les cantons de Fribourg et du Valais. Le canton de Neuchâtel se trouve au milieu de ces deux groupes.

Tableau 4 : Nombre de demandeurs d'emploi avec une formation secondaire ou tertiaire par nationalité en Suisse romande - Moyenne mensuelle de janvier à juin 2004

	CH-romande		FR		GE		JU		NE		VS		VD	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Suisse	26'588	68.6	2'455	62.6	7'748	68.0	1'123	66.3	2'273	67.8	3'339	60.2	9'650	75.1
UE (15) + AELE	6'456	44.7	321	34.6	2'293	48.9	163	44.1	543	42.1	490	24.3	2'647	51.5
Ex-Yougoslavie	951	21.1	75	16.0	201	23.5	32	20.2	36	12.5	155	16.9	452	24.9
Afrique	1'581	30.9	82	22.0	769	35.1	24	24.9	75	16.9	28	14.2	603	33.1
Asie	487	29.7	25	21.9	230	36.4	6	14.1	21	19.5	22	22.4	183	28.4
Autres pays d'Europe	730	34.4	69	19.2	270	49.4	18	29.0	35	19.0	52	22.3	288	38.8
Autres pays d'Amérique	698	40.9	39	34.5	341	41.3	7	(29.3)	27	30.5	11	19.0	274	45.4
Canada et Etats-Unis	189	84.6	6	(85.4)	90	84.8	2	(63.2)	11	(73.9)	2	(60.9)	78	87.9
Océanie	22	76.6	1	(53.3)	7	(66.7)	1	(100)	1	(100)	2	(50.0)	10	(98.4)
Apatrides	6	(28.6)	3'074	48.9	11'951	56.2	1'374	56.3	3'022	52.3	4'100	45.2	14'187	59.8
Total	37'707	55.0	2'455	62.6	7'748	68.0	1'123	66.3	2'273	67.8	3'339	60.2	9'650	75.1

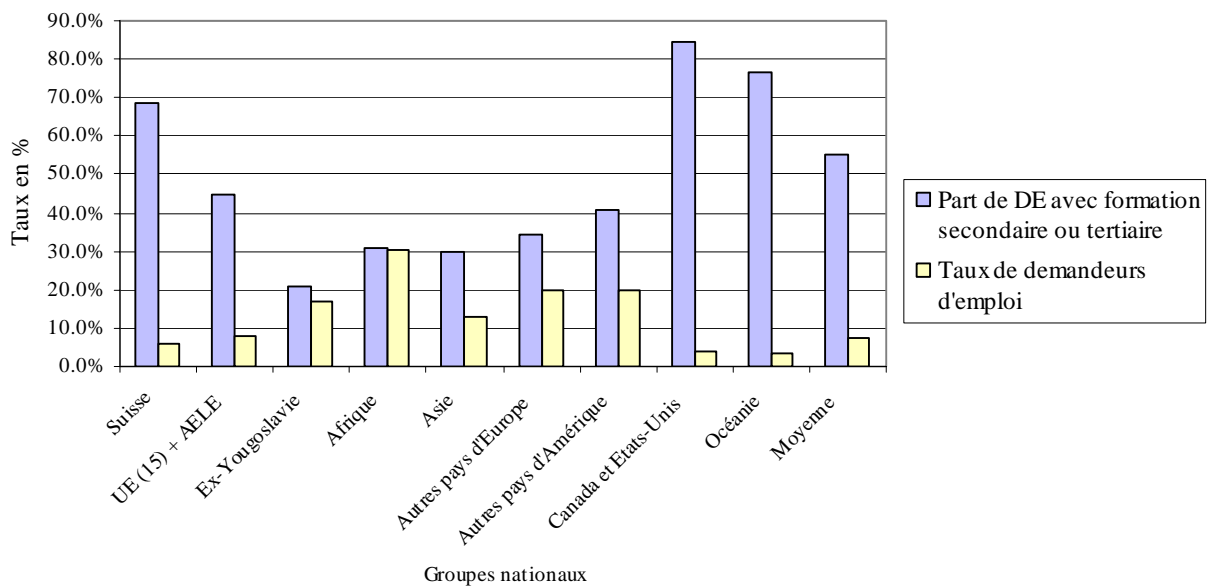
Source: Plasta

3.2.2 Niveau de formation et taux de demandeurs d'emploi

Dans le graphique ci-dessous, nous constatons que la variable "formation" permet d'expliquer, en partie, l'importante différence entre les taux de demandeurs d'emploi des différents groupes nationaux. En effet, lorsque nous étudions le taux de personnes qualifiées et le taux de demandeurs d'emploi, nous obtenons une corrélation significative entre ces deux critères. Nous constatons que plus un groupe national a un taux de personnes formées, moins ses ressortissants connaissent un taux de chômage élevé. Par conséquent, les groupes qui ont un taux de chômage faible tels que les ressortissants de Suisse, d'Océanie ou du Canada/Etats-Unis sont les groupes qui ont les taux de personnes qualifiées les plus importants.

Graphique 9 : Part de qualifié (avec formation de niveau secondaire ou tertiaire) et taux de demandeurs d'emploi en Suisse romande

Source Plasta, moyenne de janvier à juin 2004



S'il apparaît qu'un bon niveau de formation facilite l'intégration professionnelle, il ressort également, de plusieurs études récentes⁷, que les formations acquises à l'étranger sont moins bien valorisées que celles obtenues en Suisse. De plus, comme le note également le rapport publié par la Commission Fédérale des Etrangers⁸, un problème existe également en ce sens que "*les diplômés étrangers qui seraient nécessaires pour suivre un perfectionnement ne sont pas reconnus*".

Dans le cadre de l'Assurance-Chômage, cette problématique se perpétue. En effet, il est difficile pour les conseillers en personnel de trouver une place de travail pour une personne qui ne peut exercer la profession pour laquelle elle a été formée ou de l'envoyer suivre un perfectionnement lié à ses études antérieures. Constat que nous avons eu l'occasion de vérifier dans le cadre d'une enquête réalisée par l'ORTE sur la question des discriminants ou problèmes qui entravent la réinsertion des demandeurs d'emploi du secteur commercial/administratif⁹, où les demandeurs d'emploi d'origine étrangère sont d'autant plus pénalisés que leurs diplômes sont dévalorisés, ignorés ou non reconnus sur le marché suisse de l'emploi.

⁷ Sur cette question, voir : Flückiger Y., Ramirez J., "Positions hiérarchiques et ségrégation par origine en Suisse", in Wicker H.R., Fibbi R., Haug W. (éds.), *Les migrations et la Suisse*, Zurich : Seismo, 2003 et *Migrant, intégration et formation professionnelle*, Joëlle Tharin CSFP Formation pratique, APA 2 / OFFT

⁸ Intégration et travail, Commission Fédérale des Etrangers (CFE), 2003

⁹ ORTE, *Les discriminants ou les problèmes qui entravent la réinsertion des demandeurs d'emploi du secteur commercial/administratif*, enquête auprès des conseillers en personnel ORP des cantons du Jura, Fribourg, Tessin et Vaud, spécialistes de la prise en charge des demandeurs d'emploi du secteur commercial/administratif, septembre 2000.

3.3 Niveau de qualification des postes occupés

L'autre approche possible avec notre base de données Plasta consiste à analyser le niveau de qualification du dernier poste occupé par le demandeur d'emploi. En effet, il est possible qu'une personne soit considérée comme qualifiée dans son poste de travail, tout en n'ayant pas de formation professionnelle reconnue dans ce domaine particulier, l'inverse étant également possible.

Ainsi, le tableau ci-dessous démontre que si 77.2% des Suisses occupaient des postes qualifiés, cette proportion passe à 78.4% pour les ressortissants d'Océanie et 89% pour ceux originaires du Canada/Etats-Unis. A l'opposé, nous retrouvons de nouveau, comme c'était déjà le cas avec le niveau de formation, les personnes d'ex-Yougoslavie où seulement une personne sur quatre environ occupait un poste qualifié.

Tableau 5 : Nombre et taux de demandeurs d'emploi qui occupaient un poste qualifié par nationalité en Suisse romande. Moyenne mensuelle de janvier à juin 2004

	CH-romande		FR		GE		JU		NE		VS		VD	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Suisse	29'914	77.2	2'937	74.9	8'970	78.7	1'183	69.8	2'285	68.2	4'268	77.0	10'271	79.9
UE (15) + AELE	7'838	54.3	421	45.5	2'821	60.1	187	50.7	532	41.3	747	37.1	3'130	60.9
Ex-Yougoslavie	1'234	27.4	107	22.8	274	32.1	44	27.7	31	10.5	213	23.3	566	31.2
Afrique	1'776	34.7	96	25.7	860	39.3	32	33.9	83	18.6	40	20.2	666	36.6
Asie	573	35.0	29	25.3	271	42.9	8	20.9	22	19.9	27	28.1	216	33.4
Autres pays d'Europe	820	38.7	87	24.3	307	56.2	14	22.9	28	15.1	72	31.0	314	42.3
Autres pays d'Amérique	804	47.2	39	34.7	406	49.2	10	(42.9)	20	23.2	21	37.2	309	51.3
Canada et Etats-Unis	199	89.0	3	(41.5)	103	96.7	3	(94.7)	10	(65.9)	3	(65.2)	78	88.1
Océanie	22	78.4	1	(53.3)	8	(72.7)	1	(100.0)	1	(100.0)	2	(70.0)	9	(90.2)
Apatrides	7	(30.8)	3'722	59.2	14'022	66.0	1'481	60.7	3'010	52.1	5'393	59.5	15'559	65.6
Total	43'186	63.0	2'937	74.9	8'970	78.7	1'183	69.8	2'285	68.2	4'268	77.0	10'271	79.9

Source: Plasta

3.4 Répartition des actifs et des demandeurs d'emploi étrangers dans le monde du travail

Selon le professeur Etienne Piguet, les immigrants et leurs descendants ont remarquablement trouvé une place au sein de la société helvétique. Comme nous pouvons le constater, dans le tableau ci-dessous tiré de son dernier ouvrage¹⁰, une des manifestations de cette intégration réussie est la répartition relativement homogène de la population étrangère comparativement à la population suisse dans les branches de notre économie.

Tableau 6 : Répartition de la population active en Suisse par activité économique - 2002

Activités économiques	Suisses	%	Etrangers	%
Agriculture	164'000	5,2	(4'000)	(0,5)
Industrie	507'000	16,2	190'000	22,9
Construction	176'000	5,6	77'000	9,3
Commerce	457'000	14,6	149'000	18,0
Hôtellerie et restauration	88'000	2,8	56'000	6,7
Transports et communications	200'000	6,4	34'000	4,1
Activités financières et assurances	181'000	5,8	34'000	4,1
Immobilier, informatique, service aux entreprises ¹¹	328'000	10,5	81'000	9,8
Administration	191'000	6,1	24'000	2,9
Enseignement	248'000	7,9	31'000	3,7
Santé	359'000	11,5	90'000	10,8
Autres services	218'000	7,0	54'000	6,5
Sans indications	14'000	0,4	(6'000)	(0,7)
Total	3'131'000	100	830'000	100

Source: Estimation de l'Office fédéral de la statistique, Enquête Suisse sur la Population Active (ESPA) 2002, chiffres entre () à considérer avec prudence en raison de l'échantillon

Il souligne cependant que le degré de différence dans le profil des activités exercées varie considérablement selon la nationalité, et certains groupes nationaux présentent, en regard de l'intégration, des situations moins favorables. Ce déficit d'intégration se manifeste, comme nous l'avons vu plus haut, dans le domaine de la formation, de la qualification des postes occupés et, comme nous le verrons plus loin (tableau 7) dans le domaine économique dans la mesure où ces groupes se concentrent dans des activités et des postes n'exigeant pas de haut niveau de qualification.

Le tableau 7, de la page suivante, présente la répartition en pourcentage des demandeurs d'emploi en Suisse romande selon la nationalité et l'activité économique. Nous constatons que les demandeurs d'emploi ressortissants du Canada et des Etats-Unis sont fortement concentrés dans le secteur des services à haute valeur ajoutée ou qualifiés (immobilier, informatique, enseignement). Tandis que les demandeurs d'emploi issus des groupes nationaux présentant les plus forts taux de chômage se concentrent plutôt dans l'hôtellerie et la restauration pour les ressortissants d'Afrique et d'Asie, la construction et l'industrie pour les ressortissants d'ex-Yougoslavie. De plus, une autre étude¹² montre qu'au sein de la population active occupée, la position dans l'entreprise n'est pas répartie uniformément selon la nationalité. En effet, il ressort que ce sont les Portugais, les Yougoslaves et les Turcs qui dénombrent la proportion la plus élevée d'ouvriers et la proportion la moins élevée de dirigeants ou de cadres supérieurs.

¹⁰ Etienne Piguet (2004), *L'immigration en Suisse*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

¹¹ Y compris les agences de placement de personnel

¹² Flückiger Y., Ramirez J., *Positions hiérarchiques et ségrégation par origine en Suisse*, in Wicker H.R., Fibbi R., Haug W. (éds.), *Les migrations et la Suisse*, Zurich : Seismo, pp. 290-307, 2003

Les Allemands, les Français, les ressortissants d'Amérique du Nord¹³ et les Australiens montrent quant à eux une présence importante de cadres supérieurs ou de dirigeants. Précisons que selon le Recensement Fédéral de la Population (RFP) en 2000, non seulement la part des ouvriers non qualifiés chez les Portugais, les Yougoslaves et les Turcs est largement majoritaire mais elle l'est également pour les ressortissants des nationalités qui comptent le plus fort taux de chômage¹⁴. Or, dans un marché du travail de plus en plus compétitif où les postes non qualifiés se raréfient, les demandeurs d'emploi les plus faiblement qualifiés se présentent dès lors mal armés et courent un risque accru de marginalisation professionnelle et sociale.

Tableau 7 : Répartition, en pourcentage, des demandeurs d'emploi selon la nationalité et l'activité économique en Suisse romande - Moyenne de janvier à juillet 2004

Origines	Suisse	UE (15) + AELE	Ex-Yougoslavie	Afrique	Asie	Autres pays d'Europe	Autres pays d'Amérique	Canada et Etats-Unis	Océanie
Activités économiques									
Agriculture	1.0	2.0	3.4	0.8	0.8	1.8	0.6	0.0	2.0
Industrie	15.9	16.1	16.9	10.8	11.9	18.3	12.0	13.8	13.5
Construction	5.5	9.4	16.0	4.5	2.6	6.4	3.8	1.6	3.0
Commerce	14.8	14.4	11.8	9.8	9.2	13.6	12.7	8.7	6.3
Hôtellerie et restauration	5.9	13.6	14.7	22.3	26.7	14.9	12.3	2.6	12.5
Transports et communications	4.8	3.4	2.3	2.6	2.6	2.5	2.9	2.5	1.6
Activités financières et assurance	5.6	3.9	0.5	1.2	1.7	1.3	2.8	9.9	2.6
Immobilier, informatique, services aux entreprises ¹⁵	14.4	12.8	8.9	12.3	8.2	10.2	12.5	23.2	15.1
Administration	7.6	4.9	3.0	7.3	7.5	4.8	5.9	3.9	4.9
Enseignement	3.4	1.9	2.0	2.0	2.2	2.6	3.5	10.1	5.9
Santé	3.6	2.8	1.9	3.5	2.1	2.3	5.0	2.5	7.2
Autres services	9.5	9.1	10.2	11.8	12.2	11.2	14.1	14.6	6.3
Sans indications	7.8	5.6	8.3	11.0	12.2	9.9	11.9	6.6	19.1
Total	100	100	100	100	100	100.0	100	100	100

Source: Plasta

¹³ Les ressortissants du Canada Etats-Unis dans la présente étude

¹⁴ Pour plus de précisions voir Philippe Wanner (2004), *Migration et intégration : populations étrangères en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique (OFS), pp 78-79.

¹⁵ Y compris les agences de placement de personnel

3.5 Les étrangers discriminés à l'embauche

Une étude récente « montre que le sentiment de rejet d'une partie de la population suisse à l'encontre de certaines populations a, à court terme, des conséquences très concrètes puisqu'elles conduisent certains employeurs à écarter d'emblée les candidats de certaines origines »¹⁶.

Selon une étude du Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS)¹⁷, il apparaît qu'à profil égal, les employeurs n'ont pas un comportement neutre vis-à-vis d'un demandeur d'emploi selon le groupe national auquel il appartient. En effet, nous apprenons, à travers cette enquête que, par exemple pour la Romandie, les personnes originaires du Portugal souffrent moins de discrimination à l'embauche alors qu'environ un quart des Yougoslaves albanophones sont discriminés. A titre comparatif, en Suisse alémanique, ce taux de discrimination monte même jusqu'à 59 %. D'après les auteurs de cette recherche, « ces taux sont nettement plus élevés que ceux observés dans d'autres pays européens ». Ce qui est dit dans cette étude, c'est que « la discrimination massive, bien que variable d'un groupe à l'autre, frappe les jeunes issus des migrations extracommunautaires, handicapant ainsi considérablement leur accès à l'emploi, même lorsqu'ils sont porteurs des mêmes qualifications linguistiques, scolaires et professionnelles que leurs contemporains Suisses ».

Nous voyons bien ici, comme le note également Etienne Piguet, « en quoi risque de se mettre en place un cercle vicieux de stéréotypes xénophobes, de mauvaise intégration, de fermeture et de difficultés sur le marché du travail renforçant encore les stéréotypes »¹⁸.

Ce processus pourrait expliquer aussi, en partie, le taux particulièrement élevé des demandeurs d'emploi issus du continent africain dont 20% sont des réfugiés qui vivent souvent des situations personnelles plus difficiles et sont confrontés à des problèmes d'intégration (degré de formation, expérience et adaptation professionnelle, connaissances linguistiques) plus importants que ceux encourus par les personnes issues de l'immigration traditionnelle (pays de l'UE et de l'AELE). L'intégration est rendue plus difficile encore par leur statut de séjour. En effet, selon les enquêtes du PNR 39 il apparaît que les immigrés provenant des pays hors UE et AELE ainsi que les réfugiés ont en général un statut précaire en matière de permis de séjour. Leur situation sociale est paradoxale par la double exigence de s'intégrer tout en restant prêt à un retour dans leur patrie.

Par ailleurs, selon une enquête de la Commission Fédérale des Etrangers (CFE), il arrive encore trop fréquemment, pour une offre d'emploi, que les bureaux de placement étatiques ou privés, en partie sur pression des employeurs, acceptent de tenir compte de certains critères ou caractéristiques particulières alors que celles-ci ne présentent aucune importance pour le poste en termes de compétences. Toutefois, cette question de la discrimination à l'embauche à l'égard de certaines nationalités¹⁹ se manifeste vraisemblablement de façon très variable dans les multiples secteurs d'activités et sans doute d'une entreprise à l'autre, ne serait-ce que par les différences d'exigences en terme de qualification et de formation de la main-d'œuvre et également en fonction de la situation du marché de l'emploi. Ce problème de discrimination à l'embauche se pose aussi dans les autres pays européens tels que la France²⁰.

¹⁶ Etienne Piguet (2004), p. 111

¹⁷ FIBBI Rosita, KAYA Bülent, PIGUET Etienne (2003), *Nomen est omen: Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence*, PNR 43, p. 9

¹⁸ Etienne Piguet (2004), p. 111

¹⁹ Nous avons également eu l'occasion de le constater dans le cadre d'une enquête dans le secteur de la construction réalisée par l'observatoire du marché du travail vaudois, (1997)

²⁰ Voir notamment : Hélène Garnier-Moyer (2003), *Discrimination et emploi* : Revue de la littérature, DARES- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, Paris,

4. Conclusion

Pour conclure, nous avons constaté que si les étrangers en général et certaines nationalités en particulier sont plus touchés par le chômage c'est en partie parce que ces populations se différencient les unes des autres par leur niveau de formation, de qualification, leur répartition dans les activités économiques ainsi que par une forme d'ostracisme du marché du travail indigène à l'égard de certaines nationalités.

Ainsi nous avons pu observer que les groupes nationaux les plus concernés par le chômage sont ceux qui se caractérisent par le niveau de formation le plus bas. Les moins formés occupent aussi des postes moins qualifiés, postes de travail qui, dans le contexte actuel, n'offrent pas toutes les garanties de sécurité et de stabilité. De plus, comme le souligne le Professeur Etienne Piguet dans son dernier livre consacré à l'immigration en Suisse²¹, non seulement le degré de différence dans le profil des activités économiques varie considérablement selon la nationalité d'origine, mais en plus, les groupes nationaux les plus formés, contrairement au moins formés, se concentrent plutôt dans les secteurs des services qualifiés.

Cette observation se vérifie également dans la répartition des demandeurs d'emploi selon l'activité économique. En effet, les ressortissants du groupe Canada/Etats-Unis au chômage proviennent effectivement et essentiellement des secteurs des services qualifiés (immobilier, informatique) tandis que les demandeurs d'emplois d'ex-Yougoslavie ou d'Afrique sont surtout issus des secteurs de la construction ou de l'hôtellerie-restauration.

Un autre élément qui différencie certaines nationalités et précarise leur situation sur le marché du travail concerne l'attitude de certains employeurs à écarter d'emblée les candidats de certaines origines. Ainsi, dans le cadre d'une enquête réalisée en 2002, sur cent postulations où un candidat suisse obtient un entretien d'embauche, un candidat turc présentant un profil rigoureusement identique se voit refuser trente fois, un Albanais du Kosovo trente neuf fois. Notons que sur cette question de la discrimination à l'embauche, l'enjeu pour les offices cantonaux de l'emploi est double : inciter les employeurs à faire appel aux prestations de placement des ORP et répondre à leurs attentes tout en essayant de favoriser la réinsertion des demandeurs d'emploi quelle que soit leur nationalité.

Vraisemblablement, d'autres éléments²² nous permettraient de mieux comprendre les causes qui expliquent l'importance des taux de demandeurs d'emploi des communautés étrangères en Suisse. Néanmoins, sur la base de ce qui a été traité ici, il ressort de cette étude que, ce n'est pas uniquement la nationalité en soi qui explique qu'une personne soit sans emploi, mais bien plus un ensemble de facteurs (par exemple la branche professionnelle, le niveau de formation, la situation personnelle - tel que le fait d'être requérant d'asile-, etc.), qui caractérise et différencie tel ou tel groupe national et pose des problèmes en termes d'intégration sociale et professionnelle.

La problématique du chômage des populations étrangères se pose dans la plupart des pays européens. Chacun essaie de trouver les solutions qui permettraient de donner plus de chances à toutes les nationalités sur le marché de l'emploi.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, de nombreuses études ont déjà été réalisées dans notre pays, que cela soit à travers le PNR39, le PNR43 (Programme Nationaux de Recherche), le seco ou par d'autres institutions de recherche. Bien entendu, les solutions possibles sont à la mesure de la complexité de ces problèmes, mais peut-être qu'à terme, nous trouverons des solutions en continuant de travailler à l'application concrète des mesures proposées par la Commission Fédérale des Etrangers (CFE) dans son étude "Intégration et travail" publiée en 2003. Principalement vers les propositions d'actions concernant les volets relatifs au perfectionnement, à la promotion de la qualification et à la sortie du chômage des ressortissants étrangers.

²¹ Etienne Piguet (2004), p. 102

²² Difficultés d'intégration liées aux problèmes linguistiques par exemple.

5. Annexes

Annexe 5.1 : Détail des groupes nationaux

Les groupes nationaux que nous avons utilisé dans ce rapport se composent comme suit (nomenclature Plasta des pays) :

Suisse

UE (15) + AELE	:	Allemagne Autriche Belgique Danemark Espagne Finlande France Grèce Irlande	Islande Italie Liechtenstein Luxembourg Norvège Pays-Bas Portugal Royaume-Uni Suède
Ex-Yougoslavie	:	Bosnie-Herzégovine Croatie Macédoine	Slovénie Yougoslavie
Autres pays d'Europe	:	Albanie Andorre Biélarus Bulgarie Cité du Vatican Estonie Hongrie Lettonie Lituanie Malte	Moldova Monaco Pologne République slovaque République tchèque Roumanie Russie Saint-Marin Turquie Ukraine
Afrique	:	tous les pays d'Afrique	
Canada et Etats-Unis	:	Canada	Etats-Unis d'Amérique
Autres pays d'Amérique	:	tous les autres pays d'Amérique	
Asie	:	tous les pays d'Asie	
Océanie/Australie	:	Australie Fidji Nouvelle-Zélande Papouasie-Nouvelle-Guinée	Samoa Tonga Vanuatu

Apatrides

Etats inconnus

Annexe 5.2 : Définitions

Les définitions utilisées dans le présent document sont les suivantes :

<i>AELE</i>	:	Association Européenne de Libre-Echange.
<i>Chômeur</i>	:	Personne inscrite auprès d'un ORP, qui n'a pas d'emploi et qui est immédiatement disponible pour le placement. Peu importe qu'elle touche ou non une indemnité de chômage.
<i>CRT</i>	:	Conférence Romande et Tessinoise des Offices cantonaux de l'emploi.
<i>Demandeur d'emploi (DE)</i>	:	Personne inscrite auprès d'un Office régional de placement (ORP). A la différence d'un chômeur, le DE n'est pas immédiatement disponible pour le placement. Le nombre de demandeurs d'emploi correspond à l'ensemble des personnes inscrites et suivies par les ORP, car les demandeurs d'emploi prennent en compte les chômeurs (aucune activité) et les demandeurs d'emploi qui se trouvent en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion ou de perfectionnement, en gain intermédiaire, etc.).
<i>DSS-Pise</i>	:	Outil informatique commun aux cantons romands qui permet d'analyser une base de données qui contient l'ensemble des demandeurs d'emploi de Suisse romande.
<i>ESPA</i>	:	Enquête Suisse sur la Population Active.
<i>LAMDA</i>	:	Logiciel (LABour Market Data Analysis) qui permet d'analyser les informations contenues dans la base de données Plasta.
<i>OFS</i>	:	Office Fédéral de la Statistique.
<i>ORP</i>	:	Office Régional de Placement.
<i>ORTE</i>	:	Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi.
<i>Plasta</i>	:	Base de données dans laquelle est saisi l'ensemble des personnes suivies par les ORP.
<i>Population active</i>	:	Total des personnes actives occupées et des personnes sans emploi parmi la population résidante.
<i>Réinscription</i>	:	Inscription d'un demandeur d'emploi qui s'était "désinscrit" durant les quatre derniers mois.
<i>RFP</i>	:	Recensement Fédéral de la Population (RFP).
<i>seco</i>	:	Secrétariat d'Etat à l'économie.
<i>Taux de demandeurs d'emploi</i>	:	Nombre de demandeurs d'emploi inscrits le jour de référence, divisé par le nombre de personnes actives selon le Recensement Fédéral de la Population (RFP) du 1 ^{er} janvier 2000.
<i>Taux de réinscription</i>	:	Nombre de réinscriptions divisé par le total des inscriptions.
<i>UE</i>	:	Union Européenne.